EN ALGÉRIE

démocratique

L'absence d'un véritable leadership des parlementaires dans le développement et le renforcement du rôle de la société civile en Algérie se pose sérieusement en Algérie. Les parlementaires sont censés représenter la base du pouvoir politique légitime et garantir les principes démocratiques au niveau national : des élections libres et justes, la liberté de la presse, le respect du droit et de la citoyenneté sans discrimination et, enfin, l'existence d'une société civile forte.

A ce titre, ils devraient normalement agir en tant que lien démocratique entre la société civile et les organes du pouvoir, en intermédiaires entre le pouvoir exécutif et la société civile. Difficile d'imaginer un tel scénario avec l'actuelle Assemblée nationale dont la légitimité et la crédibilité sont fortement remises en cause. Pourtant, le Parlement algérien et le Pnud ont organisé en partenariat, les 6 et 7 novembre 2006 à Alger, au siège du Conseil de la nation, deux journées d'étude portant sur le Parlement algérien et la société civile. Les objectifs de ces journées étaient de contribuer à mieux définir la notion et le rôle de la société civile dans la dynamique sociale et son impact sur le processus et la qualité du travail législatif.

Le second objectif était d'analyser la relation entre le Parlement et la société civile et les perspectives de développement de cette relation dans le contexte algérien. Quid des résultats et du suivi ?

La société civile peut être concrètement d'un réel apport en participant à la réflexion sur les réponses aux nombreuses questions que se pose actuellement la maison Algérie :

- ainsi, en ce qui concerne le tissu urbain, l'efficience de la gestion urbaine et le développement durable sont des questions critiques pour le XXIe siècle. Les villes sont un extraordinaire réservoir d'expériences et de compétences individuelles, et se retrouvent bien souvent dépassées par la multiplicité des défis qu'elles doivent affronter.

Pour la plupart des citoyens, les autorités locales sont celles qui ont le plus d'impact sur leur vie. C'est pourquoi le gouvernement devrait multiplier les espaces de dialogue et s'efforcer de mettre en place un partenariat avec l'ensemble des collectivités locales et la société civile pour assurer les conditions d'un développement urbain responsable ;

- l'École constitue, au niveau local, un vecteur de changement. Les communes peuvent jouer un rôle important dans les solutions aptes à favoriser une éducation de qualité. Dans tous les pays développés ou en développement, l'éducation et la valorisation du potentiel humain conditionnent la capacité des pays à s'engager avec succès sur la voie du progrès. L'éducation permet de combattre, notamment, la pauvreté, la consommation effrénée, la dégradation de l'environnement, la détérioration des villes, la croissance démographique, l'inégalité des sexes, les problèmes de santé, ou encore les conflits et les violations des droits de l'homme. Autant de points qui nous font mesurer le gouffre dont lequel s'enfonce le système éducatif national et les graves difficultés qui menacent l'Algérie à ce niveau. Il existe dans ce domaine, pour la société civile, un vaste champ d'actions possibles. Faut-il encore considérer que l'ère des réformes sans concertation est révolue et que toute réforme, faite pour la société, doit entendre et mobiliser, de manière organisée, tous les pans intéressés de cette société et en premier lieu ceux qui en seront ses principaux acteurs ;

- les progrès rapides survenus dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que dans les médias alimentent dans les pays en développement la crainte d'être des laissés-pour-compte. Le passage de la notion d'«information» à celle de «savoir» est une dimension essentielle des formes de société qui se font jour actuellement. Les sociétés du savoir doivent être modelées et mues non seulement par des forces techniques, mais aussi par des choix de société. Il faut en outre que ces choix soient éclairés par un débat démocratique au sein des Parlements et par la consultation de la société civile ;

- vouloir aborder, également, la situation des jeunes, simplement, sous l'angle de leur avenir serait trompeur. Il s'agit, également, et avant tout, de leur présent et de la possibilité de jouir pleinement de leur «jeunesse» ; ce qui représente certainement le meilleur investissement d'avenir pour chaque jeune et pour la société elle-même (gain de compétence, de qualification, de santé, d'estime de soi). Ses préoccupations, ses aspirations, ses besoins sont de véritables problèmes de société qu'il est indispensable d'inscrire au registre des priorités nationales afin de redonner à la jeunesse algérienne espoir en son avenir et en son pays. La participation des jeunes à la prise de décision est unanimement reconnue dans le monde comme une nécessité incontournable. D'ailleurs, comment prétendre au développement d'une nation si sa majorité la plus dynamique est exclue ?

- s'agissant du mouvement sportif national, son importance et son poids ne sont plus à démontrer en Algérie. Les associations sportives représentent en nombre et en pourcentage la part la plus importante du système associatif algérien. Il est indispensable que toute la société civile sportive, sans exclusive ni exclusion, trouve un cadre d'expression adéquat pour apporter sa contribution à la dynamique de refondation du mouvement olympique et sportif algérien.

Aujourd'hui, aucune réussite ne peut être sérieusement attendue dans le cadre d'une situation qui a conduit le sport national vers le naufrage actuel.

L'indispensable organisation démocratique. En un mot, organisée démocratiquement et pour peu que ses représentants soient des interlocuteurs légitimes et fiables, la société civile pourrait trouver matière à contribuer qualitativement et quantitativement dans grand nombre d'actions. Pour la société civile, l'étape préalable de consultation est fondamentale afin de mener à bien une action efficace, normative comme opérationnelle. Elle peut ainsi, dans un esprit de symbiose, optimiser son action par rapport au programme gouvernemental en multipliant les consultations et en intensifiant les échanges. Face aux immenses défis qui se profilent, on ne peut faire l'économie d'aucune participation, d'aucune volonté, d'aucune énergie. L'Etat doit changer ses méthodes de fonctionnement, de travail et favoriser la mise en place d'une véritable culture du partenariat. Il ne pourra atteindre ses objectifs, concrétiser ses recommandations, sans changer ses méthodes de travail et de fonctionnement. Les récentes décisions des walis de Tizi-Ouzou et de Médéa de rechercher des solutions aux problèmes que connaissent leurs wilayas en mettant en place une démarche participative à laquelle sont appelées à s'associer toutes les parties prenantes que sont les autorités locales, les élus et les représentants de la société civile mérite d'être encouragée et étendue.

La tâche à accomplir exige de toutes les parties la même sincérité, la même conviction, le même engagement et la même énergie. Renouveler le regard sur la société civile suppose qu'il faut bannir définitivement certaines méthodes, dont la prime à la cooptation, au clientélisme et à la médiocrité. Il est temps pour les responsables d'apprendre à accepter un débat sans tabous sur l'ensemble des points concernant les citoyens... sans le ramener à la vision mesquine de luttes pour «le fauteuil» ou du «khobzisme». La pancarte brandie par un manifestant dans les rues de Tunis : «El-karama qabl elkhobz» («la dignité avant le pain») est à ce titre élogieuse. Il ne fait pas de doute que les ONG ont des points faibles. Bon nombre sont dans une situation précaire et ont tendance à dépendre excessivement de l'aide financière extérieure, ce qui parfois les fragilise ou les expose aux manipulations. Certaines d'entre elles agissent en tant qu'«ONG fantômes», ou coquilles vides, ne disposant d'aucun bureau connu et n'apparaissant qu'à des moments particuliers pour chauffer le «bendir» ou s'adonner dans la rue à des gesticulations peu glorieuses et préjudiciables pour l'Algérie. Le pouvoir de la société civile se mesure à sa capacité d'argumenter, de proposer, d'expérimenter, de dénoncer, d'être exemplaire. Sa légitimité n'est jamais acquise une fois pour toutes. Elle est acquise dans l'arène du débat public et doit être constamment renouvelé et revitalisé.

C'est pourquoi le changement attendu ne peut venir de consultations de façade, de l'absence d'une sérieuse préparation, ni sortir de la chape de la cooptation et du clientélisme. Il est temps de remettre le citoyen au centre des préoccupations des dirigeants politiques, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, pour construire, ensemble, les alternatives adaptées aux exigences du processus de rénovation de l'Algérie.

Cette mission exige de toutes les parties la même sincérité, la même conviction, le même engagement et la même énergie. Le citoyen en déshérence sociale peut être ramené vers le chemin de la loi républicaine par la pédagogie de l'exemple et un discours de vérité. Il y a du point de vue de la mise en jeu de l'éthique citoyenne, urgence à redonner du sens, à redonner de la cohésion, urgence à rappeler l'intérêt et la portée de la règle commune.

Pour paraphraser Lacordaire : «Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui libère» ; faut-il encore rappeler que c'est dans le cadre d'un Etat de droit que l'utilité de la règle et son respect ne sont pas frustratoires mais libératoires.

H. O.

Publicité